

## Comment accéder à mon espace personnel ?

1 Connectez-vous sur le site du portail :

[www.penitentiaire.justice.fr](http://www.penitentiaire.justice.fr)

2 Cliquez sur le bouton d'authentification FranceConnect



3 Sélectionnez l'un des partenaires de FranceConnect :



Entrez les identifiants que vous avez déjà pour l'un d'entre eux.

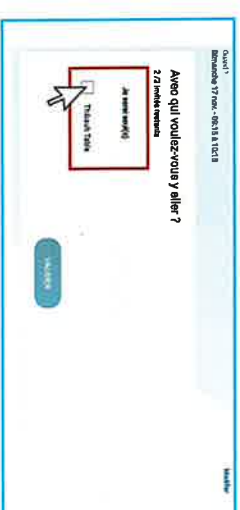
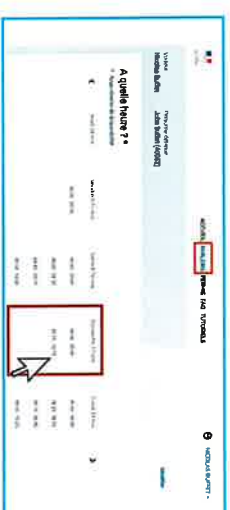
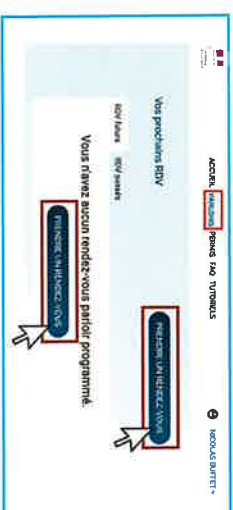
**⚠ La prise de rendez-vous parloir n'est accessible qu'une fois connecté et votre permis de visite enregistré !**

## Comment prendre un rendez-vous parloir ?

4 Enregistrez votre permis de visite et ceux de vos proches



5 Prenez vos rendez-vous parloir pour vous et vos proches



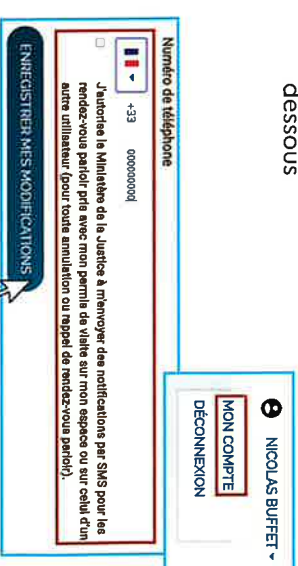
6 La validation de votre rendez-vous est instantanée



7 Modifiez ou annulez vos rendez-vous parloir ou ceux de vos proches



8 Recevez automatiquement un mail de confirmation. Recevez également des rappels par sms en cochant la case ci-dessous



**⚠ La notification de rendez-vous parloir n'est pas un justificatif !**

## Obtenez des informations pratiques pour vos visites

Visualisez les fiches établissements (adresse, horaire de parloir, contacts...)

**Maison d'Arrêt de Dijon**  
- Maison de la prison -

**Présentation**  
Maison d'Arrêt de Dijon est un établissement pénitentiaire de la région Bourgogne-Franche-Comté. Elle est située à Dijon, dans le département de la Côte-d'Or. Elle est spécialisée dans l'accueil et la prise en charge des détenus de la région Bourgogne-Franche-Comté. Elle dispose de plusieurs cellules et d'un service de cuisine. Elle est ouverte de 9h à 18h, du lundi au vendredi. Elle est accessible aux personnes handicapées.

**Vos services**  
- Accueil des détenus  
- Accueil des visiteurs  
- Accueil des familles  
- Accueil des amis  
- Accueil des proches  
- Accueil des bénévoles  
- Accueil des volontaires  
- Accueil des stagiaires  
- Accueil des apprentis  
- Accueil des étudiants  
- Accueil des chercheurs d'emploi  
- Accueil des personnes en situation de précarité  
- Accueil des personnes en situation de détresse  
- Accueil des personnes en situation de danger  
- Accueil des personnes en situation de violence  
- Accueil des personnes en situation de conflit  
- Accueil des personnes en situation de crise  
- Accueil des personnes en situation de souffrance  
- Accueil des personnes en situation de deuil  
- Accueil des personnes en situation de perte  
- Accueil des personnes en situation de rupture  
- Accueil des personnes en situation de séparation  
- Accueil des personnes en situation de divorce  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien  
- Accueil des personnes en situation de rupture de contrat  
- Accueil des personnes en situation de rupture de relation  
- Accueil des personnes en situation de rupture de confiance  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien social  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien communautaire  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien d'appartenance  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien d'identité  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien de sens  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien de valeur  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien de dignité  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien de respect  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien de reconnaissance  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien de gratitude  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien de confiance  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien de respectabilité  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien de réputation  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien de renommée  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien de prestige  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien de gloire  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien de honneur  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien de réputation  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien de renommée  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien de prestige  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien de gloire  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien de honneur

**Adresse**  
72 rue d'Armes, BP 2136, 21021 Dijon Cedex

**Téléphone**  
03 80 64 47 24  
03 80 64 47 25  
03 80 64 47 26  
03 80 64 47 27  
03 80 64 47 28  
03 80 64 47 29  
03 80 64 47 30  
03 80 64 47 31  
03 80 64 47 32  
03 80 64 47 33  
03 80 64 47 34  
03 80 64 47 35  
03 80 64 47 36  
03 80 64 47 37  
03 80 64 47 38  
03 80 64 47 39  
03 80 64 47 40  
03 80 64 47 41  
03 80 64 47 42  
03 80 64 47 43  
03 80 64 47 44  
03 80 64 47 45  
03 80 64 47 46  
03 80 64 47 47  
03 80 64 47 48  
03 80 64 47 49  
03 80 64 47 50  
03 80 64 47 51  
03 80 64 47 52  
03 80 64 47 53  
03 80 64 47 54  
03 80 64 47 55  
03 80 64 47 56  
03 80 64 47 57  
03 80 64 47 58  
03 80 64 47 59  
03 80 64 47 60  
03 80 64 47 61  
03 80 64 47 62  
03 80 64 47 63  
03 80 64 47 64  
03 80 64 47 65  
03 80 64 47 66  
03 80 64 47 67  
03 80 64 47 68  
03 80 64 47 69  
03 80 64 47 70  
03 80 64 47 71  
03 80 64 47 72  
03 80 64 47 73  
03 80 64 47 74  
03 80 64 47 75  
03 80 64 47 76  
03 80 64 47 77  
03 80 64 47 78  
03 80 64 47 79  
03 80 64 47 80  
03 80 64 47 81  
03 80 64 47 82  
03 80 64 47 83  
03 80 64 47 84  
03 80 64 47 85  
03 80 64 47 86  
03 80 64 47 87  
03 80 64 47 88  
03 80 64 47 89  
03 80 64 47 90  
03 80 64 47 91  
03 80 64 47 92  
03 80 64 47 93  
03 80 64 47 94  
03 80 64 47 95  
03 80 64 47 96  
03 80 64 47 97  
03 80 64 47 98  
03 80 64 47 99  
03 80 64 48 00

**Capacité d'accueil**  
100 places

**Activités proposées aux personnes détenues**  
- Accueil des détenus  
- Accueil des visiteurs  
- Accueil des familles  
- Accueil des amis  
- Accueil des proches  
- Accueil des bénévoles  
- Accueil des volontaires  
- Accueil des stagiaires  
- Accueil des apprentis  
- Accueil des étudiants  
- Accueil des chercheurs d'emploi  
- Accueil des personnes en situation de précarité  
- Accueil des personnes en situation de détresse  
- Accueil des personnes en situation de danger  
- Accueil des personnes en situation de violence  
- Accueil des personnes en situation de conflit  
- Accueil des personnes en situation de crise  
- Accueil des personnes en situation de souffrance  
- Accueil des personnes en situation de deuil  
- Accueil des personnes en situation de perte  
- Accueil des personnes en situation de rupture  
- Accueil des personnes en situation de séparation  
- Accueil des personnes en situation de divorce  
- Accueil des personnes en situation de rupture de lien  
- Accueil des personnes en situation de rupture de contrat  
- Accueil des personnes en situation de rupture de relation  
- Accueil des personnes en situation de rupture de confiance  
- Accueil des personnes en situation de rupture de respectabilité  
- Accueil des personnes en situation de rupture de réputation  
- Accueil des personnes en situation de rupture de renommée  
- Accueil des personnes en situation de rupture de prestige  
- Accueil des personnes en situation de rupture de gloire  
- Accueil des personnes en situation de rupture de honneur

## « Comment prendre un rendez-vous parloir pour mon enfant ? » « Comment obtenir un permis de visite ? » « Quels sont les différents types de prisons ? » ...

Trouvez dans la Foire Aux Questions (FAQ) toutes les informations sur le fonctionnement du portail et sur certains aspects de la détention.

**FAQ**

**1. Les établissements pénitentiaires**  
A - Les types de structures pénitentiaires en France  
B - Les maisons d'arrêt  
C - Les établissements pour peines  
D - La carte des structures pénitentiaires  
E - Plus d'informations sur la détention

**2. Les permis de visite**

**3. Les visites parloir**

**4. Le portail des services de l'administration pénitentiaire**

**B - Les maisons d'arrêt**  
Au nombre de 84, elles accueillent les personnes placées en détention provisoire (personnes détenues en attente d'un jugement ou dans la Controverse avec pas d'accusation) et les personnes condamnées dont le peine ou le mandat de peine n'excède pas deux ans.

Suite : C - Les établissements pour peine →

## Le savez-vous ?

Vous pouvez toujours réserver un rendez-vous parloir par téléphone et/ou sur les bornes de réservation selon les établissements.

Les prises de rendez-vous parloir spécifiques (parloir hygiaphone, parloir prolongé, UVF...) ne sont pas accessibles sur ce portail. Pour ce type de demande nous vous invitons à vous rapprocher du service parloir de l'établissement.

En cas de besoin, 4 tutoriels vidéos vous guident étape par étape dans votre prise de rendez-vous.

## CONTACT

**Vous rencontrez des problèmes sur le portail :**  
Cliquez sur le bouton « contact » en bas du site internet [www.pententiaire.justice.fr](http://www.pententiaire.justice.fr)

**Ou des problèmes pour vous connecter :**  
[support.usagers@franceconnect.gouv.fr](mailto:support.usagers@franceconnect.gouv.fr)



Le portail est accessible sur smartphone et tablette.

# La prise de rdv parloir se simplifie !

Réservez désormais vos rendez-vous parloir en ligne depuis chez vous !



Portail des services de l'administration pénitentiaire pour les proches des personnes détenues.

